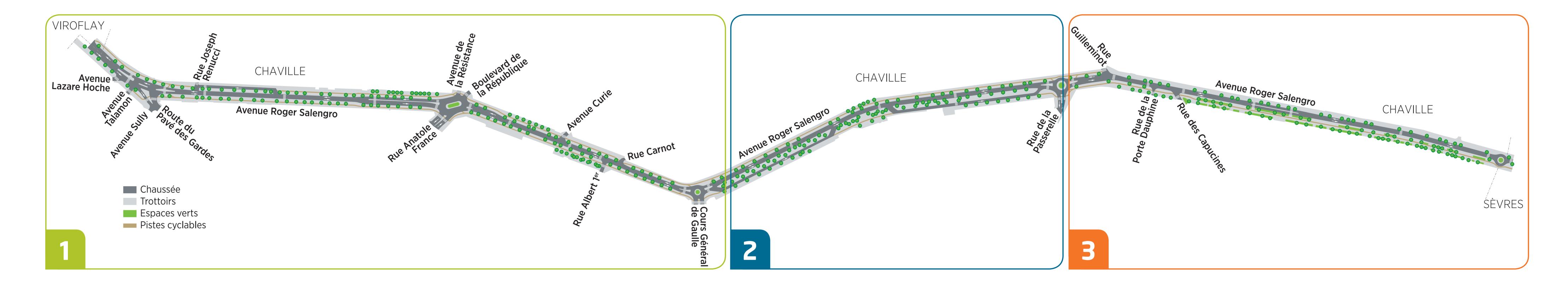
Aménagement de la RD 910 à Chaville

L'avenue Roger Salengro traverse la ville de Chaville du sud-ouest au nord-est. Longeant le centre-ville et de nombreux lieux de vie (groupes scolaires ; marché ; église), la ville se développe historiquement autour de cette « centralité linéaire » matérialisée par cette avenue.

Principal axe routier de la ville, séparant la rive droite de la rive gauche par rapport au ru de Marivel, les Chavillois et les Chavilloises se retrouvent depuis toujours autour de la RD 910, dans la continuité de l'avenue de Paris.



1

L'avenue Roger Salengro

Entre la rue des Marais (Viroflay) et le cours du Général de Gaulle

- Élargissement des trottoirs
- Création de pistes cyclables unidirectionnelles
- Réorganisation du carrefour du Puits sans Vin et transformations du carrefour du Général de Gaulle en rond-point à feux
- Réorganisation du carrefour de la pointe de Chaville
- Création d'une contre-allée en zone de rencontre côté pair entre le carrefour de la pointe et la mairie de Chaville
- Aménagement qualitatif du centre-ville par un revêtement en pavé
- Implantation d'arbres d'alignement le long du nouveau profil de la voie accompagné d'espaces verts
- Créations de nouveaux passages piétons (notamment entre l'Hôtel de Ville et la Place du Marché)

2

L'avenue Roger Salengro

Entre le cours du Général de Gaulle et la rue de la Passerelle

- Élargissement des trottoirs
- Création de pistes cyclables unidirectionnelles
- Réaménagement des contre-allées en zone de rencontre
- Reprise du rond-point au croisement avec la rue de la Passerelle
- Traitement de l'aménagement de la voirie et des abords en cohérence avec l'aménagement du parvis de l'Atrium et du programme immobilier en cours de construction côté pair
- Création d'un passage piéton au droit de l'Atrium
- Implantation d'arbres d'alignement le long du nouveau profil de la voie accompagné d'espaces verts

3

L'avenue Roger Salengro

Entre la rue de la Passerelle et la limite communale avec Sèvres

- Élargissement des trottoirs
- Création de pistes cyclables unidirectionnelles
- Implantation d'arbres d'alignement le long du nouveau profil de la voie accompagné d'espaces verts
- Création de deux nouveaux passages piétons (un au niveau de la rue des Capucines et un autre avant le rond-point en limite de commune)





